

VERSION GRECQUE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

David-Artur Daix – Cécile Corbel-Morana – Christine Hunzinger

Coefficient : 3.

Durée : 4 heures.

Nous avons corrigé cette année 322 copies (contre 321 en 2011, 323 en 2010 et 322 en 2009) : ce nombre est donc remarquablement stable. Les notes s'échelonnent de 20 à 0/20. La moyenne s'élève à 09,81 (contre 09,64 en 2011, 09,60 en 2010 et 08,55 en 2009).

Ce résultat est plutôt satisfaisant. Pour la première fois depuis très longtemps, l'auteur retenu, Lucien, n'appartenait pas à la période classique. Toutefois, sa prose imite parfaitement la langue attique et, à part quelques difficultés de détail faciles à surmonter, ne pose pas de problèmes particuliers. La version était d'une longueur comparable aux derniers extraits en prose que nous avons proposés au concours et le jury n'a lu que très peu de copies inachevées.

Ce texte a produit des résultats très contrastés : ou bien les candidats l'ont très bien compris, ou bien pas du tout, et les copies médiocres sont bien moins nombreuses que l'on pourrait s'y attendre.

En outre, le manque de familiarité avec le grec, que la plupart des candidats ne pratiquent que depuis l'hypokhâgne, se fait toujours sentir. Nous ne pouvons donc que les encourager à lire et à relire sans cesse des pages de grec pour acquérir l'aisance qui leur manque et qui leur permettrait de prendre le recul nécessaire par rapport au texte afin d'en bien comprendre le mouvement et les nuances.

Pour autant, dans l'esprit du concours, comme nous le faisons depuis plusieurs années déjà, nous avons mis 20 à la copie qui présentait le moins de fautes. Loin d'être parfaite, elle manifestait cependant une bonne compréhension du texte et d'indéniables qualités dans l'expression française.

Dans cet extrait de son *Démonax*, Lucien compare l'attitude de ce personnage à celle de Socrate lors de son procès et dresse un parallèle éclairant entre les deux : même soucieux de rester fidèle à leurs principes et d'affronter leurs accusateurs avec courage et vigueur.

Comme à l'ordinaire, les principales difficultés étaient d'ordre syntaxique. Si de nombreuses polysyndètes en *τε... καί* ont, comme souvent, troublé nombre de candidats, c'est surtout la longueur des phrases qui semble à l'origine des plus importants contresens. Bien que construites très régulièrement et, généralement, autour de balancements clairement définis, elles exigeaient, pour être bien comprises et traduites, rigueur et précision de la part du lecteur.

Le vocabulaire, lui, ne présentait pas de difficulté particulière. Le *Bailly* ne permettait pas de construire de façon nette l'expression *ταῖς Ἐλευσινίαις* avec le verbe *ἐμυθήθη* au sens « d'être initié aux mystères des déesses d'Éleusis » (le *Liddell-Scott* confirme cette analyse) : nous avons, de fait, neutralisé ces mots et accepté toutes les traductions compatibles avec la syntaxe grecque. De même, le mot *προαίρεσις* était difficile à traduire : nous avons accepté, là aussi, plusieurs solutions qui correspondaient bien au contexte.

Ajoutons enfin que la plupart des candidats se sont attachés à traduire le texte sans ajouts ni gloses, ce dont nous les félicitons. La version est un exercice de précision qui ne souffre pas de développements inutiles.

Venons-en maintenant au détail du texte pour souligner les erreurs les plus fréquemment commises et rappeler quelques principes auxquels nous sommes attachés.

- **Ligne 1 :**

Ἀθηναίων ὅ τε σύμπας δῆμος καὶ οἱ ἐν τέλει ὑπερφυῶς ἐθαύμαζον αὐτόν...

La traduction de *πᾶς* comme de ses composés change selon que l'adjectif est enclavé ou non. Ici il signifie « tout entier, dans son ensemble ». Le génitif initial pose un petit problème de construction : en facteur commun avec les deux termes de la polysyndète, il est certainement adnominal plutôt que partitif, le peuple et les autorités représentant, de fait, l'ensemble d'Athènes. L'expression *οἱ ἐν τέλει*, traduite dans le dictionnaire, a échappé à plus d'un candidat. Enfin, l'adverbe *ὑπερφυῶς* n'avait pas de sens péjoratif ici, évidemment.

- **Lignes 1-2 :**

... καὶ διετέλουν ὡς τινα τῶν κρειττόνων προσβλέποντες.

La version de l'an dernier présentait plusieurs tours comparables à celui-ci : le verbe *διατελέω-ῶ* suivi d'un participe signifie « passer son temps à... ». Une traduction par « continuer », fréquente dans les copies, ne convenait pas. Mais c'est surtout sur la construction de *ὡς τινα τῶν κρειττόνων* que se sont concentrées les grosses fautes. Il ne s'agit pas de l'adverbe signifiant « ainsi », mais de la conjonction « comme » sur laquelle s'est reporté l'accent d'enclise. L'objet de *προσβλέποντες* est toujours *αὐτόν* et ce groupe de mot fonctionne simplement comme son attribut. Pour traduire *τῶν κρειττόνων*, « les hommes supérieurs » convenait assez bien.

- **Lignes 2-3 :**

Καίτοι ἐν ἀρχῇ προσέκρουε τοῖς πολλοῖς αὐτῶν...

Cette phrase introduit une restriction et *καίτοι* a le sens de « cependant ». L'expression *ἐν ἀρχῇ* ne fait pas allusion au pouvoir, mais au temps: « au début ». Le temps du verbe est l'imparfait, qu'il faut garder. Enfin, précédé de l'article, mot essentiel en grec et trop souvent négligé dans l'analyse syntaxique par les candidats, le tour *τοῖς πολλοῖς αὐτῶν* signifie « la plupart d'entre eux ».

- **Lignes 3-4 :**

... καὶ μῖσος οὐ μείον τοῦ Σωκράτους παρὰ τοῖς πλήθεσιν ἐκτήσατο ἐπί τε τῇ παρορησίᾳ καὶ ἐλευθερίᾳ, ...

Les neutres du type *τὸ τεῖχος*, dont *μῖσος* fait partie, continuent de gêner les candidats. Objet, sans article, donc indéfini, de l'aoriste *ἐκτήσατο*, ce mot était qualifié par un comparatif, *μείον* complété par le génitif *τοῦ Σωκράτους*. Le sens de *παρὰ τοῖς πλήθεσιν* est celui, courant chez les Orateurs, de « masse populaire, foule, peuple ». Enfin, « franchise et indépendance » caractérisent le personnage : ici encore, il fallait des termes laudatifs et non péjoratifs.

- **Lignes 4-5 :**

... καὶ τινες ἐπ' αὐτόν συνέστησαν Ἄνυτοι καὶ Μέλητοι...

Cette phrase ne posait aucune difficulté pourvu que l'on ait en tête les circonstances du procès de Socrate, qui était au cœur du thème retenu cette année. Anytos et Méléto étaient les accusateurs les plus célèbres du philosophe et leurs émules du temps de Démonax suivent leur exemple et se liguent, à l'aoriste, contre le grand homme.

- **Ligne 5 :**

... τὰ αὐτὰ κατηγοροῦντες ἅπερ κακείνου οἱ τότε, ...

Participe apposé exprimant la manière ou le moyen, *κατηγοροῦντες* est suivi d'un tour marquant l'identité en grec : l'article, toujours lui, devant *αὐτός*, suivi d'une relative introduite par *ὅσπερ* (on peut aussi trouver la conjonction *ὥσπερ* ou encore, si le tour s'y prête, *καί*). Ils lançaient (le participe présent correspond à un imparfait après l'aoriste précédent) exactement

les mêmes accusations que « ceux d'autrefois » (l'adverbe τότε est substantivé par l'article) contre Socrate également (καί est adverbial), au génitif, comme il se doit après κατηγορέω-ῶ.

• **Lignes 5-6 :**

... ὅτι οὔτε δύων ὄφθρη πώποτε οὔτε ἐμνήθη μόνος ἀπάντων ταῖς Ἐλευσινίαις·

Cette proposition introduite par ὅτι n'est pas causale, mais développe les accusations portées contre Démonax. Les verbes sont au passif. On n'a jamais vu Démonax sacrifier et seul entre tous il n'a pas été initié aux mystères des déesses d'Éleusis. Comme nous l'avons noté, nous avons accepté d'autres traductions pour le datif ταῖς Ἐλευσινίαις : « lors des fêtes des déesses d'Éleusis » en particulier. Attention : un aoriste passif, en principe, n'admet pas un agent de personne au datif : seul le parfait l'autorise. Nous avons relevé beaucoup d'erreurs d'analyse sur ἐμνήθη que certains ont fait venir de μύω.

• **Lignes 6-8 :**

πρὸς ἅπερ ἀνδρείως μάλα στεφανωσάμενος καὶ καθαρὸν ἱμάτιον ἀναλαβὼν καὶ παρελθὼν εἰς τὴν ἐκκλησίαν...

La phrase qui débute ici a donné lieu à beaucoup de contresens. Le relatif de liaison, d'abord, n'a souvent pas été bien compris : il reprend les accusations qui viennent d'être détaillées. Les participes, tous à l'aoriste, décrivent la réaction de Démonax, pleine de dignité et de vigueur. Ils correspondent à des temporelles marquant l'antériorité. Le verbe παρέρχομαι a son sens technique : « se présenter devant une assemblée, venir parler à la tribune ».

• **Lignes 8-9 :**

... τὰ μὲν ἐμμελῶς, τὰ δὲ καὶ τραχύτερον ἢ κατὰ τὴν ἑαυτοῦ προαίρεσιν ἀπελογήσατο·

La défense de Démonax a deux visages, l'un mesuré, l'autre « plus rude ». Traduire le complément du comparatif adverbial τραχύτερον était difficile : le mot προαίρεσις désigne une « ligne de conduite » arrêtée et suivie. Nous avons admis plusieurs solutions appropriées au contexte (« habitude, goût etc. »).

• **Ligne 9 :**

πρὸς μὲν γὰρ τὸ μὴ τεθυκέναι πώποτε τῇ Ἀθηνᾷ, ...

Reprenant πρὸς ἅπερ et le détaillant, ce tour s'attache à la première des deux accusations relevées, présentée sous la forme d'un infinitif substantivé introduit par la même préposition πρὸς : « face à l'accusation de n'avoir jamais sacrifié à ce jour à Athéna ». Bien traduire le parfait grec en français est toujours compliqué : certains candidats s'y emploient et nous les en félicitons.

• **Lignes 9-10 :**

« Μὴ θαυμάσητε, ἔφη, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, εἰ μὴ πρότερον αὐτῇ ἔθυσα·

Les deux phrases qui suivent sont au discours direct, introduites par ἔφη en incise. La première exprime une défense ponctuelle – μὴ suivi du subjonctif aoriste – et emploie le verbe θαυμάζω déjà croisé au début du texte dans une acception un peu différente. Il est ici complété par une protase, comme souvent les verbes de sentiment en grec. Attention : il ne faut pas confondre πρότερον qui signifie « auparavant » avec πρῶτον.

• **Lignes 10-11 :**

οὐδὲν γὰρ δεῖσθαι αὐτὴν τῶν παρ' ἐμοῦ θυσιῶν ὑπελάμβανον ».

L'ordre des mots était ici un peu plus compliqué. Le verbe conjugué est à la fin et introduit une opinion, exprimée par une infinitive correspondant à un style indirect. Le sujet en est

Athéna, *αὐτήν*, le verbe *δεῖσθαι* (« avoir besoin de... ») et le complément, au génitif, *τῶν παρ' ἐμοῦ Δυσιῶν*. Quant à *οὐδέν*, c'est un neutre adverbial qui porte sur l'infinitif : « en rien ».

• **Lignes 11-12 :**

Πρὸς δὲ θάτερον, τὸ τῶν μυστηρίων, ταύτην ἔφη ἔχειν αἰτίαν τοῦ μὴ κοινωνῆσαι σφίσι τῆς τελετῆς, ὅτι...

La seconde accusation, *θάτερον*, littéralement « l'autre de deux », toujours introduite par *πρὸς* et précisée, en apposition, par l'expression *τὸ τῶν μυστηρίων*, concerne les mystères. Cette fois, le discours de Démonax est indirect, toujours lancé par *ἔφη*. Le sujet de *ἔχειν* est le même que celui de *ἔφη*, Démonax. L'objet devrait être au neutre, *τοῦτο*, mais se trouve attiré au genre de son attribut, *αἰτίαν* : très littéralement, « il disait qu'il avait ceci comme raison du fait de ne pas... ». En français, on pouvait proposer: « voici, disait-il, la raison pour laquelle... ». Le pronom *σφίσι* renvoie aux Athéniens et *ἡ τελετή* désigne ici l'initiation. Comme plus haut, *ὅτι* n'introduit pas une causale, mais équivaut à deux points et développe les propos de l'orateur.

• **Ligne 12-14 :**

... ἂν τε φαῦλα ἢ τὰ μυστήρια, οὐ σιωπήσεται πρὸς τοὺς μηδέπω μεμνημένους, ἀλλ' ἀποτρέψει αὐτοὺς τῶν ὀργίων, ...

« Soit..., soit... » (*ἂν τε...*, *ἂν τε* = *ἐάν τε...*, *ἐάν τε*) : deux systèmes éventuels se suivent. Le futur dans la principale souligne qu'il ne s'agit pas d'une répétition dans le présent. Pour bien traduire *φαῦλα*, il fallait introduire l'idée de valeur. Attention aux adverbes de temps : *μηδέπω* signifie « pas encore », et non « jamais ».

• **Lignes 14-15 :**

... ἂν τε καλά, πᾶσιν αὐτὰ ἐξαγορεύσει ὑπὸ φιλανθρωπίας·

L'ellipse était facile à rétablir. Nous avons trouvé beaucoup de fautes sur *πᾶσιν*, généralement pris pour un neutre et non pour un masculin. En français, « philanthropie » ne convient pas bien ici : « par amour de l'humanité » était plus approprié.

• **Lignes 15-16 :**

ὥστε τοὺς Ἀθηναίους ἤδη λίθους ἐπ' αὐτὸν ἐν ταῖν χεροῖν ἔχοντας πρᾶους αὐτῶ καὶ ἰλεως γενέσθαι αὐτίκα.

Cette consécutive est à l'infinitif et donc, en principe, logique. Toutefois, il semble bien que, dans ce contexte, la réalité convienne mieux pour le sens. Nous avons donc neutralisé cette difficulté dans la notation. Beaucoup de candidats ont eu du mal à construire cette phrase, certains, peut-être pressés par le temps, n'hésitant pas à faire des « pierres athéniennes » le sujet. En fait, une fois bien distingués le participe apposé et ce qui l'entoure (*ἤδη λίθους ἐπ' αὐτὸν ἐν ταῖν χεροῖν ἔχοντας*), l'expression ne pose aucune difficulté. Les pronoms *ἐπ' αὐτόν* et *αὐτῶ* reprennent Démonax. Les adjectifs *πρᾶους* et *ἰλεως* sont attribués du sujet *τοὺς Ἀθηναίους*. Notons que la déclinaison dite « attique » est manifestement mal connue des candidats : *ἰλεως*, en dépit de l'accentuation, a très souvent été pris pour l'adverbe *ἰλέως*.

Comme toujours, le texte formait un tout qu'il fallait considérer à la fois dans le détail et dans son ensemble. C'est la seule manière d'en saisir toutes les articulations et les nuances. Malheureusement la grande majorité des candidats n'est pas parvenue à prendre le recul nécessaire. Améliorer leur familiarité avec le grec est donc essentiel. La lecture régulière de textes grecs, la confection de fiches grammaticales et lexicales — autant d'exercices auxquels les invitent, sans aucun doute, les cours de leurs professeurs — sont les plus sûrs garants d'une note au moins honorable à l'épreuve de version grecque.

Pour finir, rappelons aux candidats que nous sanctionnons chaque faute d'orthographe (et fortement les fautes de morphologie). Par ailleurs, chaque impropriété grave de ponctuation est prise en compte.

Nota bene :

Lors de l'épreuve, les candidats peuvent consulter un ou plusieurs dictionnaires. Cependant, nous attirons leur attention, comme celle de leurs préparateurs, sur un point important. Lorsque nous choisissons un sujet de version, nous nous servons du *Dictionnaire grec-français* d'Anatole Bailly (la version intégrale et non l'abrégé) pour en évaluer la difficulté. Or telle forme, telle expression, telle phrase parfois, bien expliquées dans cet ouvrage, ne le sont pas forcément ailleurs. Le jury invite donc les candidats à privilégier cet instrument plutôt qu'un autre.